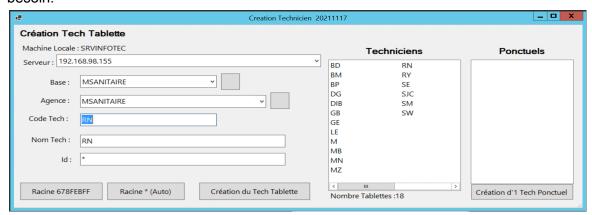
Création d'un nouveau technicien

Déclarer un nouveau technicien côté Infotec:

- Ouvir AlerteMobilite.Net.Light
- Configurer par default sur le serveur: 192.168.98.155
- Choisir la Base : nom de l'entreprise
- Choisir l'agence : nom de l'agence
- Indiquer le Code technicien
- Indiquer son nom
- Laisser Id telquel

Puis cliquer sur Création du tech tablette ou Création d'1 tech ponctuel en fonction du besoin:



Déclarer un nouveau technicien côté Client:

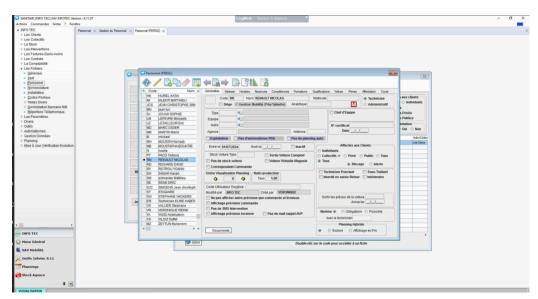
Cocher la mobilité * = "Attention ne pas oublier de cocher la mobilité pour le technicien: Dans Les Fichiers > Personnel > Gestion du Personnel > Sélectionner un membre du personnel > Généralités > cocher "Gestion Mobilité" (Pda/Tablette).

Cette action permet d'autoriser un technicien à utiliser sa tablette".

1. Créer un nouveau technicien :

Les Fichiers > Personnel > Gestion du Personnel > Sélectionner un membre du personnel > Créer.

Cocher la mobilité*



Cette action permet d'autoriser un technicien à utiliser sa tablette

2. Faire un PDA export pour uniquement le nouveau tech



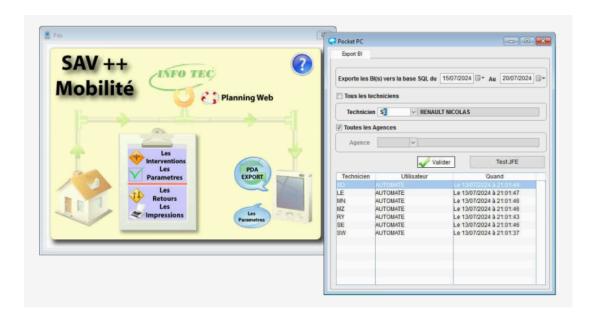
Chaque jour un export vers la mobilité doit être effectué afin que les technicien puissent récupérer leurs configurations/mise à jour des articles.

Si un nouveau technicien est créé, l'export n'a pas été pris en compte. Il est donc important d'exporter les configurations/ articles manuellement pour ce technicien créé.

Déclarer une nouvelle tablette:

Ré-exporter les intervention du technicien:

Depuis le SAV Desktop
 SAV Mobilité > Les interventions > sélectionner le technicien en question > valider



2. Depuis le SAV Mobilité avec l'icon "Synchro" (ne pas confondre avec 'Tablette Sync": Mettre à jour (L'icon à gauche) > synchroniser

